



### Information CORONAVIRUS

En raison des nouvelles mesures gouvernementales d'ordre sanitaire, **l'accueil du public à la mairie n'est plus assuré à compter du mardi 17 mars 2020. En cas d'urgence, contacter M. le Maire au 06.86.50.99.88.** Chaque administré est invité à **se conformer aux décisions** prises par Le Président de la République le 16 mars 2020 et à **se tenir informé** sur l'évolution de la situation de crise sanitaire par tout moyen possible.

**CONCERTATION PLUI :** dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un registre de concertation est à votre disposition à la mairie – aux heures d'ouverture au public – afin d'y inscrire vos souhaits et/ou interrogations en matière d'urbanisme.

Pour en savoir plus, consultez le site internet de la communauté de communes à l'adresse : [www.midicorrezien.com](http://www.midicorrezien.com)

\*\*\*\*\*

Il est **INTERDIT** de brûler les déchets verts à l'air libre

Consultez la **plaquette d'information** de la Préfecture de la Corrèze dans la rubrique INFOS PRATIQUES : usage du feu

**Numéros d'urgence**  
(24/24h) Appel gratuit

**Informations Coronavirus**  
[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)